

Lexique

L'incorporation

Au sein de la culture occidentale, la tradition judéo-chrétienne emploie ce terme pour désigner « une mystérieuse identification » : celle de l'époux et de l'épouse; le corps des chrétiens est identifié au corps du Christ, etc. Cet axe symbolique de l'incorporation est repris par la psychanalyse freudienne : le sujet cherche à se donner du plaisir en absorbant un objet, i.e. en le détruisant et en s'assimilant ses qualités qu'il conserve (processus caractéristique du stade oral).

Dans les sciences sociales (et la sociologie en particulier), le terme apparaît beaucoup plus tard. Quand Mauss propose sa définition des « techniques du corps » (1936) pour rassembler de façon cohérente une variété de faits rangés jusqu'alors dans la rubrique « divers » (1), s'il introduit l'idée de variation de ces techniques en fonction des sociétés et de l'histoire, il ne poursuit pas l'entreprise jusqu'à une systématisation descriptive (démontage minutieux des techniques corporelles

particulières) et surtout explicative (mise en correspondance des logiques motrices avec divers niveaux de logiques socio-culturelles, place de ces techniques dans les imaginaires sociaux...). Auparavant, Durkheim écarte le corps de la sociologie (il est l'objet de la biologie) : en vient-il à le prendre en considération, c'est à titre de support révélateur de l'empreinte sociale, telle « la marque totémique » imprimée sur le corps des « primitifs » (2). L'École de Chicago constitue le corps en microsme, reflet de l'environnement ou condensateur de la « life story » (3), — tandis que le culturalisme construit « la personnalité de base », inter-relation du biologique et du culturel, sans le corps, à l'exception de l'anthropologie qui tente d'élaborer les formes-schémas (4) structurant les

pratiques et attitudes corporelles d'une culture déterminée (5). Ces différentes perspectives, dont seuls quelques aspects sont mentionnés ici (6), aboutissent finalement à une symptomatologie corporelle : le corps y est traité comme système d'indices, miroir d'une position, reflet expressif de différences socio-culturelles, finalement territoire de sens apte à générer divers réseaux de métaphores.

Avec l'idée d'incorporation, l'utilisation du corps comme miroir est dépassée : le corps devient opérateur du social, i.e. ce par quoi se révèle l'efficacité du social qui s'ancre ainsi dans l'individu et inversement ce par quoi le social est rendu possible.

(2) DURKHEIM (E.), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F., 4^e éd., 1960, p. 163. - 1942.

(3) BURGESS (E.W.), *Contributions to urban sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, Third Imp., 1970.

(4) LEDRUT (R.), *La forme et le sens dans la société*, Paris, Lib. Méridiens, 1984.

(5) BATESON (G.), *Les usages sociaux du corps à Bali*, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 14, 1977, pp. 3-33 (Extrait de l'ouvrage de G. BATESON et M. MEAD, *The Balinese Character*).

(6) Pour de plus amples développements, voir : BERTHELOT (J.-M.), DRULHE (M.), CLEMENT (S.), FORNE (J.), M'BODJ (G.), *Les sociologies et le corps*, *Current Sociology*, Vol. 33, 2, Summer 1985.

(1) MAUSS (M.), *Sociologie et anthropologie*, Paris P.U.F., 1950.



« L'ordre social s'inscrit dans les cerveaux » (7). Deux problèmes majeurs surgissent : quelle est la nature du social qui s'ancre dans le corps et se réalise par lui ? de quoi se constitue ce processus d'inscription ?

Selon une vision structurelle, c'est l'espace social tout entier, les rapports sociaux qui deviennent corps à partir d'une position déterminée au sein de la structure sociale : pas seulement les rapports sociaux avec leurs classifications et leurs principes de classement mais aussi leur histoire. Le corps est l'organisme matériel de la mémoire collective : de ce fait le social disparaît dans la nature parce que la conformation, le maintien et les traitements corporels (vêtements, alimentation, etc.) occultent le fait qu'ils sont socialement et historiquement produits, i.e. arbitrairement légitimes à un moment donné (8).

Pour une approche actancielle, l'acteur s'incorpore les éléments d'une situation pour y inscrire son activité et il restitue implicitement par son corps ce qui n'a pas besoin d'être explicité pour que les autres interprètent « ce qui se passe » et que la collaboration s'opère dans la poursuite de l'action. L'incorporation reçoit ici une acception plus métaphorique : socialement produit, le

corps intègre, en les interprétant, ce que les ethnométhodologues appellent « les allant de soi » ; producteur, il propose à son tour à l'interprétation tacite des autres un ensemble de possibilités implicites et implicitement contextualisées par la situation (9). Le social incorporé n'est plus de l'ordre du caché, de l'occulté ou du talent : il est le tacite ou l'implicite exprimé par le corps dans le déroulement interactif de l'action qui remet en cause et transforme un certain état de choses (10).

Qu'en est-il du processus d'incorporation ? On retrouvera des différences de perspectives identiques. Si le corps est l'histoire sociale devenue nature, le processus qui est à l'œuvre n'est pas l'imitation qui suppose un effort conscient mais le mimétisme pratique,

(9) C'est dans ce sens que DENZIN (N.K.) écrit : « In active emotional embodiment the bodies (Sudnow 1979) of the participants become instruments or tools, even weapons. In passive emotional embodiment the body is a complementary extension of the subjects verbal and emotional lines of action. (...) Just as persons hurl forth emotional anger with their voices, the silent, loud languages and actions of their bodies may speak more directly and more meaningfully than their utterances. » in *Toward a Phenomenology of Domestic, Family Violence*, *American Journal of Sociology*, Vol. 90, 3, November 1984. (Souligné dans le texte).

(10) OGIEN (A.), La pratique du sens, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. XXIII, 71, 1985.

qui ne se situe pas seulement au seul niveau symbolique (les représentations). L'incorporation s'exerce en particulier par des actes d'institution qui opèrent par marquage : le don du prénom inaugure ce procès institué qui se prolonge en divers traitements et expériences de familiarisation par lesquels une culture « prend corps » (11). Ces actes d'institution peuvent se moduler en rituels spécifiques qui fondent et consacrent symboliquement le sens des limites : l'acquisition de ce qui est à l'œuvre dans ces rituels est d'autant plus forte que ces initiations sont sévères, voire douloureuses (12). Si l'on déporte son regard de l'institué vers des situations de crise, d'excès, de conflits, le processus d'incorporation apparaît sous un autre jour : dans l'hédonisme ou l'orgasme de la fête (qui peut devenir révolutionnaire), les sens dépassent leur étage habituel et le corps se découvre dans l'action et l'interaction des capacités nouvelles ; dans le cas de blessures ou de maladie, le corps participe d'une résistance aux limites qui s'imposent et d'une lutte pour les déplacer jusqu'au seuil de sa tragique finitude (13).

Bien qu'encore marquée par les limites de la conceptualisation de la corporéité, l'incorporation peut apparaître comme une dimension du procès de socialisation par lequel s'auto-construit et s'auto-entretient la vie sociale (14) : l'observation des corps (dans leurs matérialités et leurs représentations, dans leurs configurations et leurs mouvements) et l'analyse des processus d'incorporation peuvent devenir des moyens pertinents pour la compréhension et l'explication des transactions tendues, constitutives du social, entre l'institué et l'action, entre les contraintes de la morphologie et des codes — et la dynamique effervescente du social où se font et se défont les liens sociaux.

Marcel DRULHE

Centre de Recherches Sociologiques
et Institut de Sciences Sociales
Université de Toulouse-le-Mirail

(11) BOURDIEU (P.), *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, 1980.

(12) BOURDIEU (P.), Les rites d'institution, *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 43, juin 1982.

HERAN (F.), Le rite et la croyance, *Revue française de Sociologie*, Vol. XXII, 2, 1986.

(13) LE BRETON (D.), *Corps et sociétés*, Paris, Lib. Méridiens, 1985.

(14) BERTHELOT (J.-M.), La socialisation, *Sociétés*, Vol. 1, 3, mars 1985.

(7) BOURDIEU (P.), *La distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, p. 549.

(8) BOURDIEU (P.), op. cit., p. 195.